Agreste Pays de la Loire

Mai 2009

L'horticulture des Pays de la Loire se concentre et reste dynamique

Avec environ 750 exploitations horticoles majoritairement concentrées en Maine-et-Loire et dans la région nantaise, le secteur horticole régional valorise en 2007 environ 4 550 hectares. Près de 900 hectares servent à la production de plantes ornementales alors que 3 650 hectares sont mis en valeur pour la production de plants de pépinières. Entre 2001 et 2007, le nombre d'exploitations chute de 25 % alors que parallèlement l'emploi progresse de 24 %. L'horticulture régionale demeure finalement un secteur grand utilisateur de main d'oeuvre (6800 unités de travail annuel en 2007) majoritairement salariée. Des restructurations et des ré-orientations se dessinent. En 2007, l'horticulture régionale reste caractérisée par une grande diversité de ses productions et des types d'exploitation.

✦ Spécialisation et concentration des exploitations horticoles régionales

Moins d'exploitations mais plus grandes ...

De 996 en 2001, le nombre d'exploitations horticoles dans la région chute à 750 en 2007. Par rapport à la période précédente (1989 à 2001), la diminution du nombre d'exploitations horticoles s'accélère (-4,6 % par an entre 2001 et 2007) comme l'indique la figure 1. Elle concerne avant tout les petits producteurs et les exploitations les moins spécialisées. Si les très petites exploitations (moins de 0,5 hectare) régressent très fortement (-45 %), les exploitations disposant de moins de 10 hectares sont concernées dans leur ensemble (-32 %). A l'opposé, les exploitations valorisant de 10 à 20 hectares enregistrent une progression numérique proche de 55 %. Cette progression est encore plus marquée pour la catégorie de 20 hectares et plus (+103 %). Parallèlement, la surface moyenne en production par exploitation progresse fortement : de 3,4 hectares en 2001 à 6,1 hectares en 2007.

Figure 1 - La concentration du secteur horticole s'accélère

Evolution moyenne annuelle de l'horticulture des Pays de la Loire sur deux périodes entre 1989 et 2007

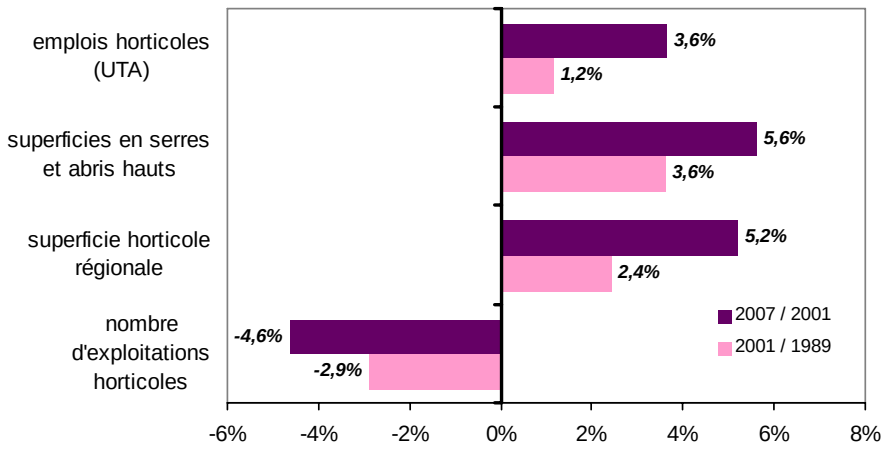

Sources : Agreste – Recensement de l'horticulture 1989 et 2001 et Etude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Tableau 1 Evolution de l'horticulture des Pays de la Loire de 2001 à 2007

	2001	2007	Evolution 2007/2001 en %
Nombre d'exploitations horticoles	996	750	*-25 %*
Superficie horticole régionale en production	3357	4550	*+36 %*
Superficie horticole en production par exploitation (ha)	3,4	6,1	*+79 %*
Superficie en serres et abris hauts (ha)	359	498	*+39 %*
% superficie horticole en production / SAU totale	19 %	37 %	*+95 %*
Emplois horticoles (UTA)	5 487	6 800	*+24 %*

Sources : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

… et plus spécialisées

La spécialisation croissante des entreprises apparaît notamment lors de l'étude du ratio « surface horticole sur SAU totale » puisque ce dernier double entre 2001 et 2007 (tableau 1). En moyenne, cette surface horticole représente désormais 37 % de la SAU de l'exploitation contre seulement 19 % en 2001. Les structures spécialisées en horticulture ornementale ou en pépinières, représentent désormais près de 80 % des exploitations contre seulement les deux tiers des structures en 2001 (voir figure 2). Les exploitations mixtes horticulture-pépinières, bien que peu nombreuses, progressent. A l'opposé, le nombre d'exploitations non spécialisées est divisé par 2,5 entre 2001 et 2007 pour ne représenter que 17 % des exploitations horticoles en 2007.

Le nombre de structures individuelles a été divisé par deux en six ans (figure 3). De 52 % des exploitations horticoles en 2001, les exploitations individuelles ne représentent plus que 35 % des effectifs en 2007. A l'opposé, les formes sociétaires (GAEC, EARL, sociétés civiles et commerciales) résistent globalement bien en maintenant leurs effectifs (environ 410 structures). Finalement, ces formes sociétaires représentent en 2007 plus d'une exploitation sur deux (55 %). Une progression sensible est même observée dans le cas des sociétés commerciales (+28 %). Plus de 90 % des sociétés commerciales et civiles se sont spécialisées (en horticulture ornementale ou en pépinière).

La force globale de travail progresse grâce au salariat

Le secteur horticole reste toujours créateur d'emplois puisque le nombre d'emplois horticoles exprimé en unités de travail annuel (UTA) augmente d'environ 1 300 unités en six ans pour atteindre environ 6 800 UTA en 2007. Cette progression est totalement imputable au salariat majoritairement permanent (figure 4). En effet, l'emploi familial régresse d'environ 80 UTA horticoles et voit sa part dans l'emploi horticole passer de 19 à 14 % du total. En moyenne, le nombre d'UTA horticoles par exploitation est passé de 5,5 à 9,2 entre 2001 et 2007. C'est au sein des exploitations commerciales que les effectifs moyens sont les plus élevés (31 UTA) alors qu'ils ne sont

Figure 2 - Les exploitations horticoles des Pays de la Loire se spécialisent

Répartition du nombre d'exploitations horticoles en fonction de leur type de spécialisation. Voir définitions des types en page 11

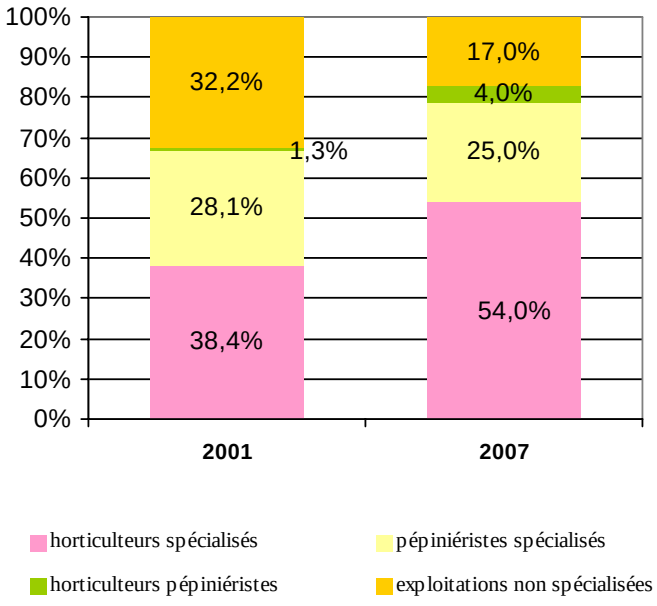

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

que de 1,8 dans les exploitations individuelles.

Si en 2007 les exploitations individuelles représentent 35 % des entreprises horticoles, elles n'emploient que 7 % des UTA horticoles. A l'opposé, 54 % des UTA horticoles sont présentes dans les sociétés commerciales alors que celles-ci ne représentent que 16 % des entreprises (figure 5). Par ailleurs, près de 95 % des UTA horticoles sont rencontrées dans les structures spécialisées (79 % des exploitations) dont 54 % chez les seuls horticulteurs spécialisés (figure 6).

Une analyse plus détaillée indique qu'en moyenne un emploi salarié permanent sur cinq correspond à un poste d'encadrement et sept postes sur dix à des fonctions d'ouvrier (figure 7). En représentant plus de 80 % des postes salariés permanents, les postes d'ouvriers sont plus fréquemment rencontrés au sein des trois statuts juridiques suivants : les exploitations individuelles, les GAEC et les EARL.

Figure 3 - Forte érosion des exploitations individuelles

Evolution du nombre d'exploitations horticoles selon leur statut juridique en Pays de la Loire

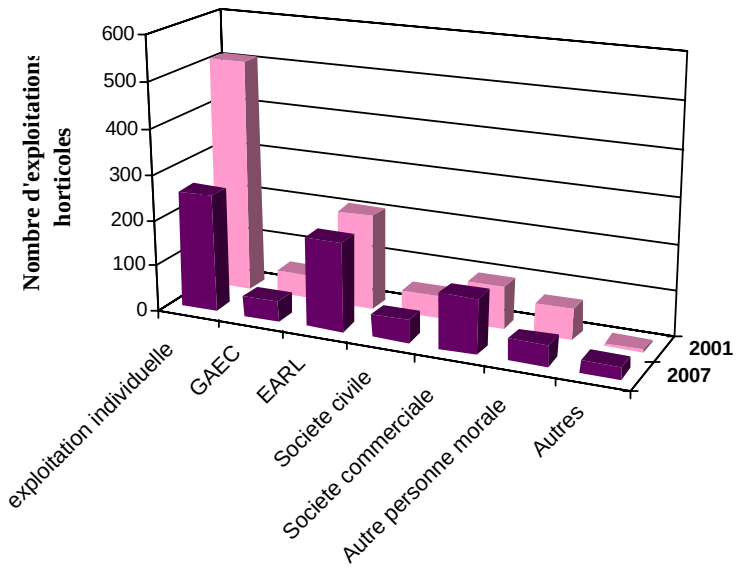

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Figure 4 - L'emploi horticole progresse grâce au salariat

Répartition des emplois (en UTA) dans les exploitations horticoles des Pays de la Loire en fonction de leur type

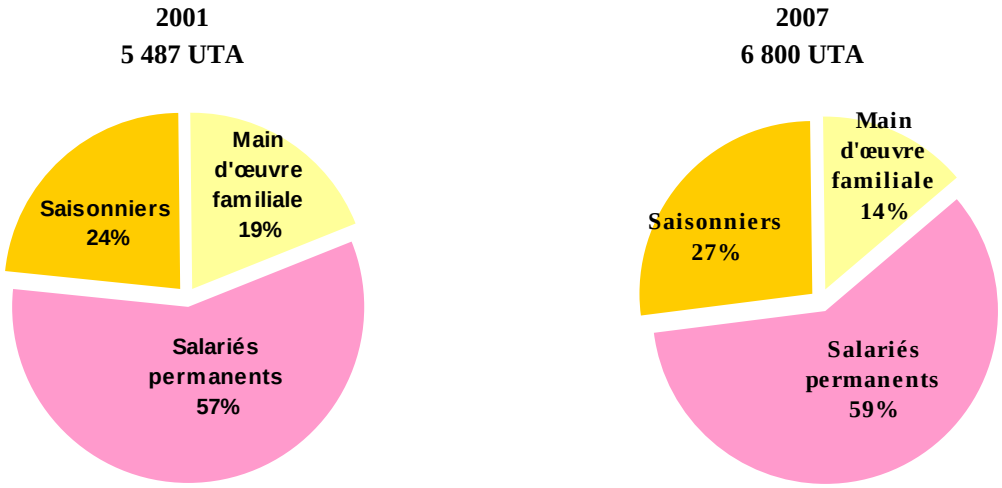

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Environ 34 % des chefs d'exploitation ont pour formation initiale le BEPA et 20 % possèdent un diplôme non agricole. Les formations de type ingénieur (2 %) sont quasiment absentes chez les chefs d'exploitation. La formation initiale du chef d'exploitation n'apparaît pas liée au degré de spécialisation de l'entreprise.

L'horticulture régionale se concentre sous la responsabilité des 40-50 ans

Les exploitations horticoles et plus encore les surfaces en production se concentrent sous la responsabilité de chefs d'exploitation âgés de 40 à 50 ans (figure 8). La reprise des exploitations est rendue de plus en plus difficile en raison de l'accroissement de leur taille. En effet, en plus de compétences techniques, managériales et de gestion, le candidat repreneur doit mobiliser des capitaux parfois très importants. Dans ces conditions, l'insertion des jeunes dans les entreprises horticoles se fait plus par le salariat que par la reprise en nom propre.

Figure 5 - Plus de la moitié des emplois horticoles dans les sociétés commerciales

Répartition du nombre d'exploitations horticoles et des emplois horticoles selon le statut juridique de l'exploitation en % de la valeur totale dans les Pays de la Loire en 2007

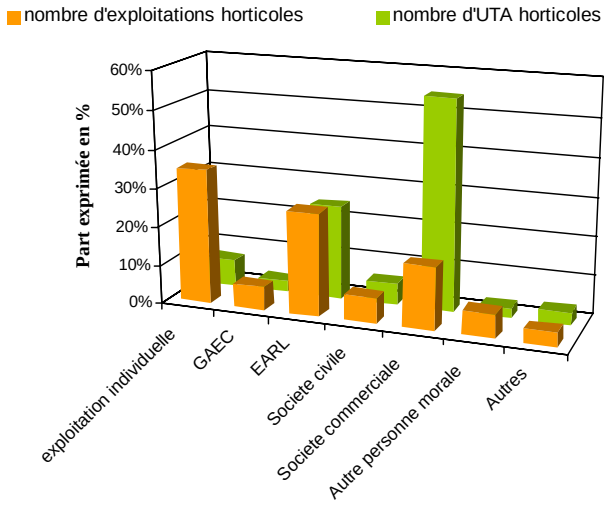

Source : étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Figure 6 - Près de 95% des emplois horticoles dans les structures spécialisées

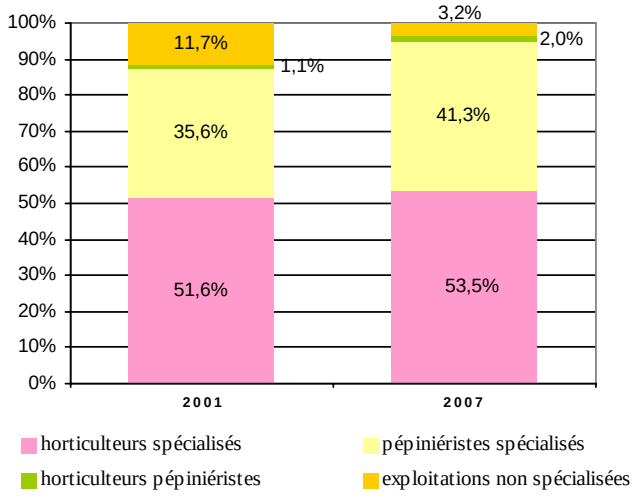

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Figure 7 - Les postes d'ouvriers constituent 70 % des emplois salariés permanents en 2007

Répartition des emplois salariés permanents (en UTA) par fonction dans les exploitations horticoles des Pays de la Loire

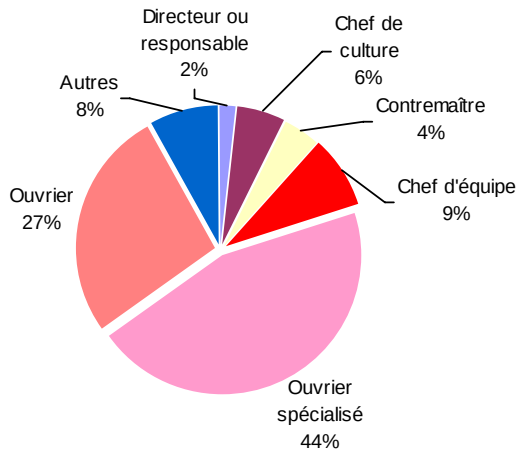

Source : étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Les intentions d'embauche représentent environ 360 emplois salariés permanents

L'analyse des intentions d'embauche montre que les exploitations horticoles envisagent de recruter de l'ordre de 360 salariés permanents d'ici fin 2009. Ce sont avant tout les sociétés commerciales et civiles et les structures spécialisées qui l'envisagent. A côté des personnes sans diplôme qui représentent 20 % des niveaux de formation recherchés, les niveaux brevet d'enseignement professionnel agricole (BEPA), brevet de technicien agricole (BTA) et brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) représentent chacun de 25 à 30 % des besoins exprimés.

Niveaux de formation recherchés pour les 360 embauches envisagées entre l'été 2008 et la fin 2009

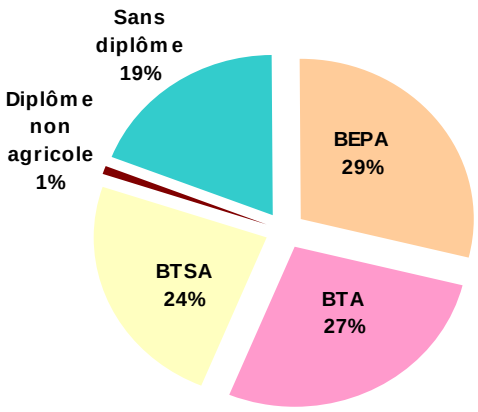

Source : étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Moins de 30 % des 270 chefs d'exploitation âgés de plus de 50 ans connaissent leur successeur

37 % des chefs d'exploitation en activité ont 50 ans ou plus. Seuls 27 % d'entre eux déclarent connaître leur successeur. Pour ces derniers, il s'agit trois fois sur quatre d'une reprise familiale. L'absence de successeur ou le caractère incertain de la succession augmente nettement lorsque la taille des exploitations diminue, en particulier si l'exploitation valorise moins de 0,5 hectare.

Succession pour les 270 exploitants âgés de plus de 50 ans en 2008

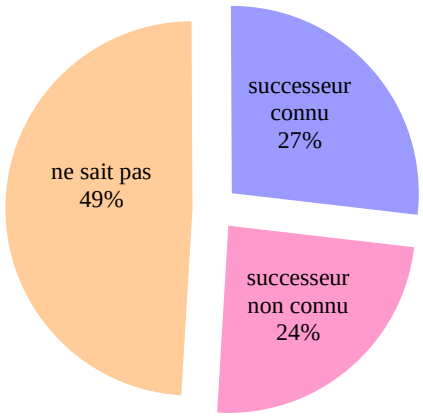

Source : étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Gestion des déchets

Plus d'une exploitation sur deux dispose d'un dispositif de gestion des déchets et même deux exploitations sur trois chez les pépiniéristes spécialisés. Les exploitations les plus petites (inférieures à un hectare) et les entreprises non spécialisées ou mixtes apparaissent comme les moins avancées dans leur gestion des déchets, le recyclage des eaux de drainage, la récupération des eaux de pluie mais également les moins équipées en chambres froides, écrans thermiques ou autres dispositifs.

Figure 8 - L'horticulture régionale se concentre sous la responsabilité des chefs d'exploitation âgés de 40 à 50 ans

Répartition du nombre de chefs d'exploitation en fonction de leur âge en 2007 dans les Pays de la Loire

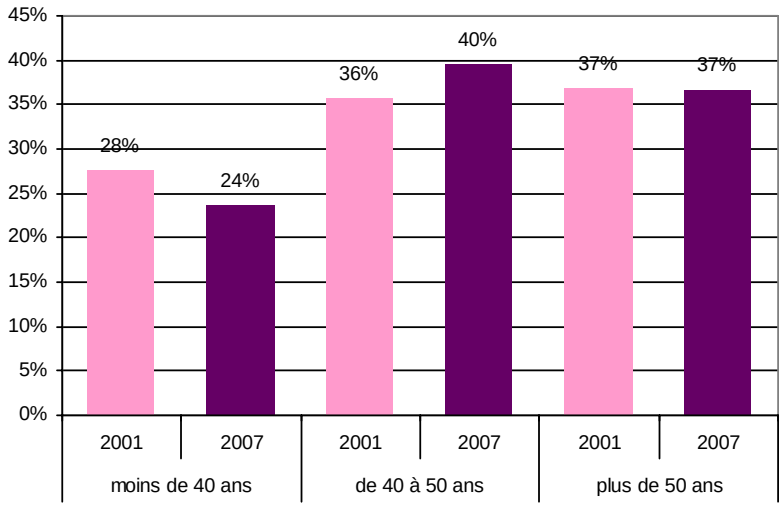

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Toujours plus de serres et d'abris hauts

La surface en serres et abris hauts augmente de 39 % en six ans pour atteindre environ 500 hectares en 2007, soit 85 ares en moyenne pour les 600 exploitations qui en possèdent. Près de 80 % des exploitations disposent de ce type d'équipements contre 63 % en 2001. Les surfaces couvertes sont ainsi passées de 121 hectares en 1980 à 240 hectares en 1989 puis 359 hectares en 2001 pour atteindre une valeur proche de 500 hectares en 2007 (figure 9). Les serres et abris hauts sont majoritairement consacrés à l'horticulture ornementale (70 % du parc), plus particulièrement aux plantes à massif (25 % du parc), et aux plantes en pots (20 %). Les pépinières ornementales utilisent 30 % du parc régional. La progression des surfaces couvertes est surtout observée dans les sociétés commerciales (+116 %) et dans une moindre mesure dans les EARL (+46 %). Les surfaces en serres rencontrées au sein des sociétés commerciales représentent à elles seules la moitié de la surface régionale sous serres ou abris hauts.

Le plastique se développe

Si tous les types de couverture voient leurs surfaces progresser (figure 10), l'utilisation du plastique se développe plus rapidement que celle du verre pour représenter plus de 57 % des surfaces couvertes en 2007 contre 53 % en 2001. Les multichapelles en plastique connaissent la progression la plus forte et représentent environ 20 % du parc en 2007 (contre 10 % en 2001).

Les serres chauffées progressent moins vite que les autres catégories

La progression de la surface totale couverte s'explique autant par de nouvelles serres froides que par les serres avec système anti-gel (figure 11). A l'opposé, les superficies chauffées évoluent assez peu (+20 hectares seulement). Pour les installations chauffées ou antigel, le dispositif à base de fluide chaud représente encore 6 hectares sur 10 mais les systèmes « air pulsé » et « autres » gagnent un peu de terrain. Le système à base de fluide chaud reste très utilisé pour le chauffage des serres en verre. Le gaz de réseau reste la première source d'énergie utilisée pour assurer le chauffage des surfaces couvertes (deux tiers des surfaces chauffées). Pour les surfaces équipées de dispositif antigel, la diversité énergétique est nettement plus forte (gaz de réseau, propane, fioul lourd ou domestique et charbon).

Le parc des surfaces couvertes s'étoffe mais vieillit

La progression des surfaces couvertes (+39 % en six ans) s'accompagne d'un vieillissement des installations. Ainsi, 32 % des superficies couvertes ont plus de 20 ans en 2007 contre seulement 24 % en 2001. La superficie de plus de 20 ans a presque doublé en six ans. Parallèlement, en 2007 comme en 2001, le parc des serres et abris hauts de moins de 10 ans se maintient à environ 130 hectares, c'est à dire 26 % du parc total en 2007 contre 39 % en 2001 (figure 12).
En 2001, 37 % des exploitations ayant des surfaces couvertes n'avaient pas investi depuis dix ans dans des serres ou abris hauts. En 2007, cet indicateur grimpe à plus de 50 %. Plus qu'en 2001, lorsque des surfaces couvertes de moins de 10 ans sont présentes, le plastique (presque les deux tiers des surfaces couvertes récentes), les

multichapelles, les dispositifs anti-gel plutôt que le chauffage sont privilégiés.

Les structures caractérisées par des surfaces couvertes inférieures à 2000 m^2 continuent de disparaître au profit des plus grandes (figure 13). La superficie détenue par les exploitations ayant 2 hectares couverts ou plus progresse nettement : de 173 hectares en 2001 à 287 hectares en 2007. A l'échelle régionale, 58 % des surfaces couvertes sont désormais détenues par une soixantaine d'exploitations disposant d'au moins 20 000 m^2 de serres ou abris hauts.

Des projets de développement variables

Environ 35 % des horticulteurs de la région déclarent avoir des projets de développement. Les systèmes mixtes horticulture-pépinières ainsi que les structures de 20 hectares ou plus l'envisagent plus fortement (dans plus de six cas sur dix). Si les entreprises mixtes indiquent assez clairement leur intention de réaliser des investissements commerciaux associés à une réorientation de l'activité de l'entreprise, les structures de 20 hectares ou plus semblent prêtes à faire une analyse critique de l'ensemble de l'activité de l'entreprise (productions, constructions, logistique, transports, énergie...). Au sein des systèmes spécialisés, les axes principaux de développement s'articulent autour de nouvelles constructions, de nouvelles productions et des économies d'énergie. A l'opposé des tendances décrites précédemment, moins de 18 % des exploitants non spécialisés et des structures dont la taille est inférieure à 0,5 hectare indiquent avoir des projets de développement.

Peu d'engagement dans des démarches collectives

La moitié des exploitations horticoles déclarent n'adhérer ni à un organisme professionnel (coopérative, groupement, société de service...) ni à une démarche de type agriculture raisonnée, agriculture biologique, certification ou cahier des charges… Ces chiffres sont encore plus élevés chez les exploitants non spécialisés et les petites structures de moins de 0,5 hectare. Ce sont les pépiniéristes spécialisés qui adhèrent le plus à ces organismes et démarches.

Figure 9 - Les superficies en serres et abris hauts poursuivent leur progression

Evolution des superficies en serres et abris hauts horticoles en Pays de la Loire

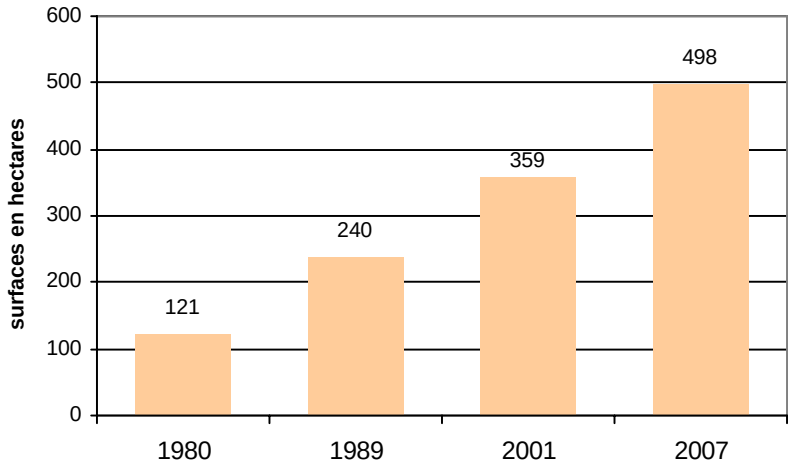

Source : Agreste – Recensements de l'horticulture 1980, 1989 et 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Figure 10 - Forte progression des multichapelles en plastique

Répartition et évolution des surfaces en serres et abris hauts en Pays de la Loire par type

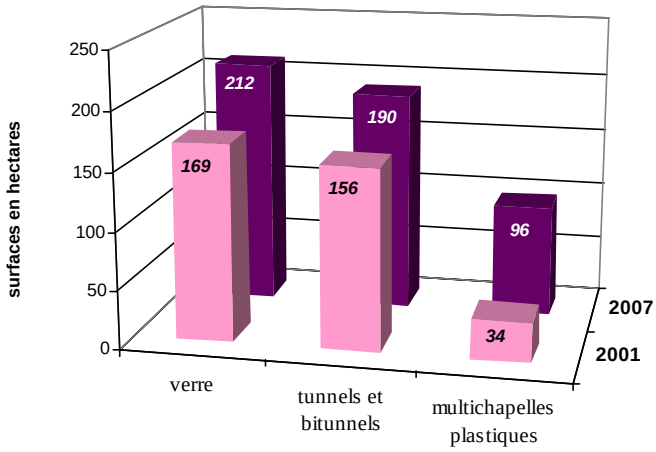

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Figure 11 - La surface en serres chauffées progresse peu

Répartition et évolution des surfaces en serres et abris hauts en Pays de la Loire en fonction de leur catégorie climatique

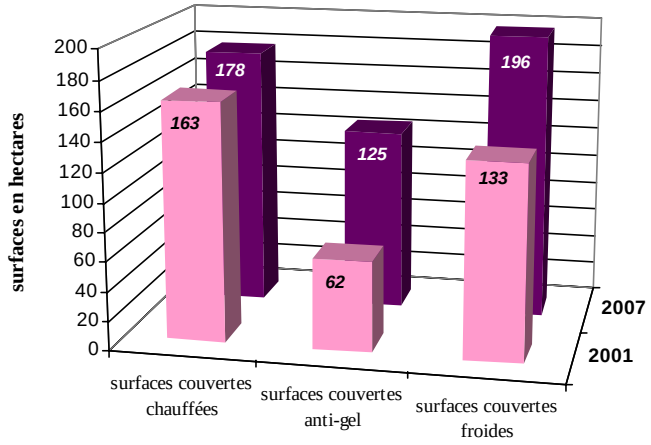

Figure 12 - Le parc régional des surfaces couvertes vieillit

Répartition et évolution des surfaces en serres et abris hauts en Pays de la Loire en fonction de leur âge

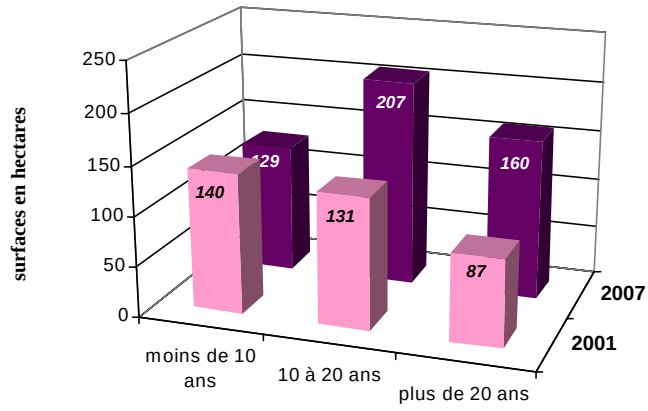

Figure 13 - Les exploitations de plus de 2 ha de surfaces couvertes détiennent 58 % du parc régional

Répartition et évolution des surfaces en serres et abris hauts en Pays de la Loire en fonction des superficies détenues

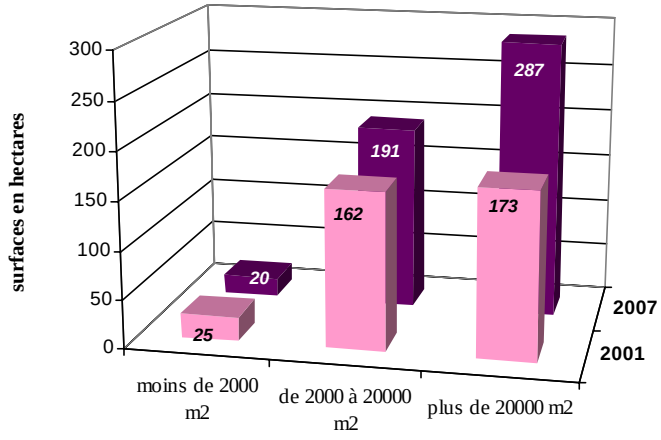

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

✦ La répartition des productions régionales se modifie

Si la diversité des productions horticoles rencontrées dans la région caractérise toujours les Pays de la Loire, deux orientations ornementales régressent de 2001 à 2007 : les fleurs et les feuillages coupés mais surtout la bulbiculture. Les plantes en pots et à massif se maintiennent. La production de boutures et de jeunes plants, de vivaces et d'aromatiques sont en augmentation. Par ailleurs, en raison du développement de la demande, les « plants potagers », enquêtés en 2007, représentent désormais une activité de production significative pour un nombre important d'exploitations (environ 200). Voir les figures 14,15 et 16.

Figure 14 - La réduction du nombre d'exploitations horticoles ne concerne pas toutes les activités

Evolution du nombre d'exploitations horticoles en fonction du type de production réalisée dans les Pays de la Loire. Une même exploitation peut être comptabilisée plusieurs fois.

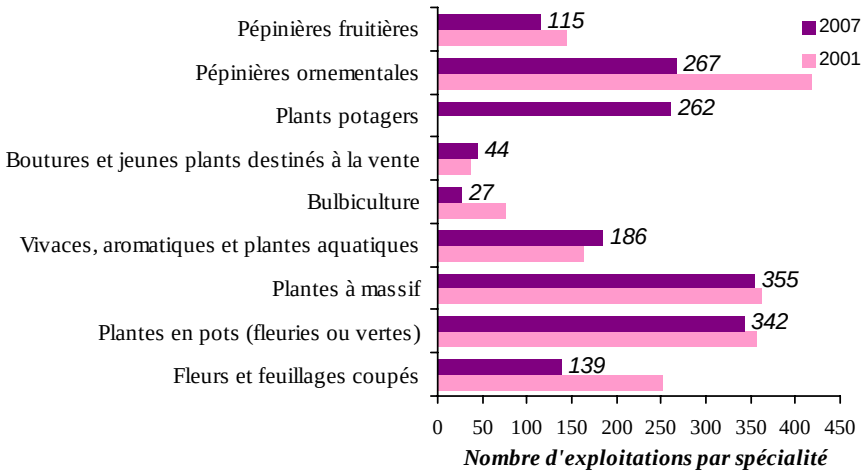

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Les fleurs coupées et la bulbiculture régressent

Les fleurs et les feuillages coupés, majoritairement produits en plein-air et en Loire-Atlantique, sont en perte de vitesse. Encore présente dans environ 140 exploitations (-44 % en six ans) sur environ 220 hectares (-23 %), cette activité évolue fortement. Le muguet reste le produit phare de cette activité. Cependant, l'année 2007 s'est révélée particulièrement difficile pour cette espèce puisque, pour des raisons climatiques, la floraison trop précoce a généré d'importantes pertes. Les productions les plus rencontrées en 2001 (rose, gerbera, tulipe, reine-marguerite...) sont toutes en retrait. Toutes plantes confondues, la production régionale 2007 avoisine 70 millions de tiges.

La production de bulbes est visiblement un secteur de production en très nette régression à l'échelle régionale. Le nombre d'exploitations concernées (-64 %), les superficies (-77 %) et la production (-85 %) réalisée quasi exclusivement en plein air s'effondrent.

L'activité « plantes en pots », réalisée pour les deux tiers en plein-air, se maintient bien dans les Pays de la Loire. On peut rappeler qu'en 2001 cette région était la première zone française de production de plantes fleuries en pots. Les chiffres 2007 indiquent une relative stabilité des trois paramètres que sont le nombre d'exploitations, les surfaces en production et la production réalisée. Ainsi, la région compte environ 340 exploitations valorisant 310 hectares. Toutes plantes confondues, la production régionale avoisine 32 à 33 millions de pots. L'hortensia stade vert, en progression, affirme sa première place des espèces produites. Cette plante est toutefois travaillée dans un nombre d'exploitations assez limité (une vingtaine). A l'opposé, les productions toujours conséquentes de chrysanthème multifleurs, de cyclamen grandes fleurs, de cinéraire fleurie apparaissent nettement plus atomisées. D'autres espèces travaillées par moins d'exploitations génèrent des productions conséquentes : l'ostéospermum, l'alstroemère, le kalanchoë... La production des plantes vertes en pots demeure très limitée comparativement aux plantes fleuries confortant les chiffres de 1989 et 2001.

Très majoritairement présente en Maine-et-Loire**, la production de plantes à massif hors vivaces** (réalisée à plus de 90 % sous serres) se maintient bien pour tous les indicateurs (nombre d'exploitations, superficie et production). Ainsi, la région compte environ 350 exploitations valorisant 140 hectares. Deux espèces dominent toujours, le pélargonium peltatum et la pensée devant l'impatiens, le bégonia, le pélargonium zonale et le pétunia. La production régionale 2007 de plantes à massif avoisine 120 à 125 millions de pots.

Les boutures et les jeunes plants ainsi que les aromatiques et les vivaces ont le vent en poupe.

La catégorie des « aromatiques, vivaces et plantes aquatiques » reste une spécialité du Maine-et-Loire. Ce secteur d'activité bénéficie d'une dynamique toujours favorable. Majoritairement réalisée en plein-air (environ 80 % des surfaces), la production régionale, très diversifiée, grimpe de 19 à 35 millions de plants entre 2001 et 2007. Le nombre d'exploitations concernées (185 en 2007) et les superficies (135 hectares) progressent respectivement de 14 % et de 57 %. Dans cette catégorie plutôt hétéroclite, les vivaces représentent à elles seules 77 % de la production, en 2007 comme en 2001.

La production de boutures et de jeunes plants concerne une quarantaine d'exploitations, pour la moitié situées en Maine-et-Loire, et une trentaine d'hectares. Parallèlement à l'augmentation de surfaces (+170 %), la production progresse fortement en six ans puisqu'elle a quasiment triplé pour atteindre environ 290 millions de boutures et jeunes plants. Cette activité horticole, réalisée sous serres et abris hauts, est essentiellement et de plus en plus destinée à la production de plantes à massif (plus de 75 % des boutures et jeunes plants produits en 2007) et de plantes en pots fleuries (environ 20 %). Cette activité se concentre dans un nombre restreint d'entreprises.

La production de plants potagers (salades, tomates, choux...) non enquêtée en 2001 est observée chez environ 200 producteurs. La production est aussi bien réalisée sous serres et abris qu'en plein-air. La production régionale 2007 de plants potagers avoisine 122 millions de plants.

La production de plants de petits fruits (très majoritairement des fraisiers) est observée chez environ 140 producteurs. La production régionale 2007 est évaluée à 13 millions de plants.

Pépinières : restructuration en cours

Les pépinières sont majoritairement présentes en Maine-et-Loire. Leurs caractéristiques évoluent. Les surfaces travaillées progressent d'environ 50 % alors que parallèlement le nombre d'exploitations régresse aussi bien pour l'activité fruitière (- 20 % environ) qu'ornementale (- 36 % environ).

La production issue des pépinières ornementales provient pour plus des deux tiers du Maine-et-Loire. Une restructuration semble se dessiner. La nette diminution du nombre d'exploitations (-36 %) s'accompagne d'un tassement de la production (-18 %) alors que de façon surprenante les surfaces progressent (+54 %). La production de rosiers connaît une nette régression (-23 %), plus importante que celle constatée pour les autres plantes de pépinières (-8 %). La production de rosiers polyanthas et floribundas apparaît particulièrement affectée (-50 % par rapport à 2001). Même si les baisses de production affectent l'ensemble des catégories de plantes ornementales, les feuillus résistent nettement mieux que les conifères et les plantes de bruyère. La progression des surfaces s'explique en particulier par l'augmentation des pépinières d'élevage, notamment hors sol.

La production de plants de fruitiers reste une spécialité du Maine-et-Loire. Avec moins d'exploitations (environ 115 en 2007) mais environ 130 hectares supplémentaires, la production régionale aurait plus que doublé entre 2001 et 2007 pour se situer à environ 5 millions de plants. Les plants de pommiers représentent toujours de 50 à 55 % de la production globale de plants fruitiers devant les noyers, poiriers, pruniers et cerisiers ■

Figure 15 - Les surfaces en pépinières progresent

Evolution des surfaces consacrées à l'horticulture dans les Pays de la Loire

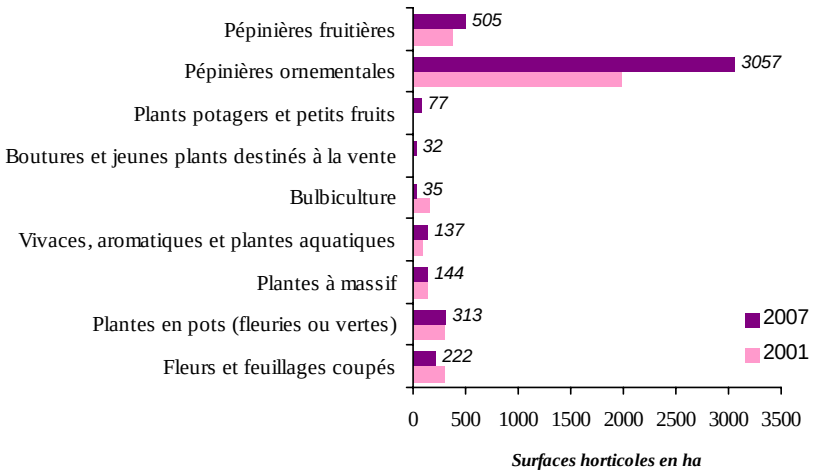

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Figure 16 - Productions horticoles : des ré-orientations se dessinent

Evolution des volumes produits (horticulture ornementales) ou ventes (pépinières) dans les exploitations horticoles des Pays de la Loire

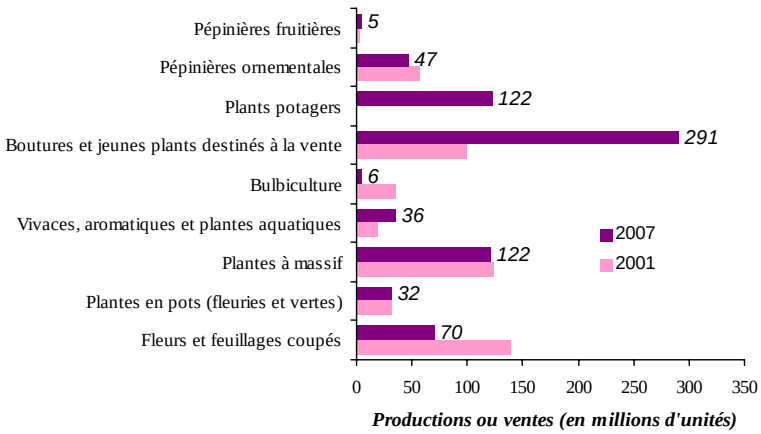

Source : Agreste – Recensement de l'horticulture 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Méthodologie

Les données proposées dans ce dossier proviennent de l'étude sur l'horticulture des Pays de la Loire réalisée en juin 2008 par les services statistiques de la DRAAF. Elles concernent l'activité 2007. Les informations ont été recueillies sur un échantillon représentatif de 351 exploitations horticoles, soit environ 45 % de la population horticole régionale estimée.

Sous la direction du service régional de l'information statistique et économique des Pays de la Loire, l'ENSAI junior Consultant à Bruz (35) a extrapolé les résultats de cette étude à l'échelle de la région et les a comparés à ceux du recensement horticole national (exhaustif) réalisé en 2001 par les services statistiques du Ministère de l'agriculture et de la pêche.
Les superficies proposées sont des surfaces brutes qui correspondent à la surface horticole totale des parcelles ou des installations de production (y compris allées et dégagements).
A la différence de l'année 2001, les pépinières forestières n'ont pas été spécifiquement enquêtées. En revanche, en 2007, l'activité plants potagers et petits fruits a été évaluée chez les horticulteurs concernés.

Définitions des typologies de spécialisation

Selon l'importance des surfaces horticoles de l'exploitation et de la main d'oeuvre affectée aux activités horticoles, plusieurs catégories d'exploitations, ornementales ou pépinières, spécialisées ou non ont été définies comme l'indique le tableau

Horticulteurs spécialisés	Les UTA horticoles et de pépinières représentent plus des 2/3 des UTA totales de l'exploitation	La superficie horticole représente plus des 2/3 de la superficie totale « horticole+pépinières »
Pépiniéristes spécialisés		La superficie en pépinières représente plus des 2/3 de la superficie totale « horticole+pépinières »
Horticulteurs pépiniéristes		Aucune des conditions ci-dessus n'est remplie
Producteurs non spécialisés	Les UTA horticoles et de pépinières représentent moins des 2/3 des UTA totales de l'exploitation	

U.T.A. = unité de travail annuel

Tableau 2 - Les chiffres essentiels de l'horticulture en Pays de la Loire

	1989	2001	2007
Nombre d'exploitations horticoles	1 414	996	750
dont Horticulteurs spécialisés	*400*	*382*	*403*
dont Pépiniéristes spécialisés	*341*	*280*	*188*
dont Horticulture et pépinières (mixtes)	*32*	*13*	*31*
dont Non spécialisés	*641*	*321*	*128*
Superficie horticole moyenne en production par exploitation (ha)	1,8	3,4	6,1
Superficies en serres et abris hauts (ha)	234	359	498
Part superficie horticole / SAU totale	16 %	19 %	37 %
Emplois horticoles (UTA) totaux	4 758	5 487	6 800
dont familiaux	*1 225*	*1 051*	*970*
dont salariés permanents	*2 703*	*3 133*	*3 970*
dont salariés temporaires	*830*	*1 303*	*1 860*

Sources : Agreste – Recensements de l'horticulture 1989 et 2001 et étude DRAAF sur l'horticulture des Pays de la Loire 2007

Ce document est disponible sur le nouveau site Internet de la DRAAF Pays de la Loire à l'adresse
www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

à la rubrique Statistiques, Publications, Productions végétales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
12, rue Menou - 44035 NANTES CEDEX 1
Tél. : 02 40 12 36 39 - Fax : 02 40 12 36 43
Mél : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : I. Nuti
Rédacteur en Chef : P. Millon
Rédaction : B. Robert
Impression : SRISE à NANTES
Composition : B. Guy
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,5 €